

## QUELQUES DATES À RETENIR

Vendredi 11 mars  
20h30 LALBENQUE



Venez découvrir la pluralité et le dynamisme de la ruralité quercynoise d'aujourd'hui, à travers la projection de ce film



**Saison Culturelle**  
PAYS LALBENQUE-LIMOGNE

**MUSIQUE JAZZ**  
Vendredi 15 avril  
20h30 - LIMOGNE  
QUARTET STIX AND STRINGS

**MUSIQUE DE CHAMBRE**  
Vendredi 20 mai  
20h30 - AUJOLS  
QUATUOR VERMEEREN



Samedi 23 avril  
Vide-Grenier du Lac

Vente d'arbustes, rosiers, plants de fleurs et de légumes.  
\* Plantes méditerranéennes.  
\* troc de plantes, boutures, graines.

\* Petite restauration  
(Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur)



Emplacement : 3 € le mètre, 10 € les 4 mètres  
Infos/Réservations :  
06 45 98 06 23 / 05.65.31.70.50



www.aujols.fr

# Inf' Aujols

N°30 - MARS  
2022



## ACTUALITÉS DIVERSES

### VOS ANIMAUX ET LA LOI

La municipalité continue à être très régulièrement saisie de problèmes liés aux animaux errants : jardins abîmés, ânes et chevaux en divagation sur les routes au risque de causer un accident, morsures, chiens qui courent après les cyclistes ou les promeneurs, chats abandonnés etc...

Tout récemment même, un chien a fait un carnage dans un poulailler tuant une trentaine de poules en plein village.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

**Pour les protéger, faites-les identifier**

Plus qu'une obligation légale en France, l'identification est la première étape dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à sa protection.

Parlez-en à votre vétérinaire. Plus d'informations sur [identifier-mon-animal.fr](http://identifier-mon-animal.fr)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

**La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être**

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !

Couple de chats  
Gestation : 60 - 66 jours

1 <sup>ère</sup> année 12 chats	2 <sup>ème</sup> année 144 chats	3 <sup>ème</sup> année 1 728 chats	4 <sup>ème</sup> année 20 736 chats
------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------	--

Plus d'informations sur [identifier-mon-animal.fr](http://identifier-mon-animal.fr)

En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires

**IL EST RAPPELÉ QUE :**

- Tout propriétaire d'un animal en est responsable et doit être assuré pour celui-ci.
- Les chiens et les chats doivent être identifiés, c'est une obligation légale
- Même si ce n'est pas encore obligatoire, il est fortement recommandé de faire stériliser les chats

à situation sanitaire qui s'améliore, les jours qui rallongent, l'approche du printemps, autant de bonnes raisons pour rêver de grand air, de balades, de jardinage ou encore de rencontres festives.

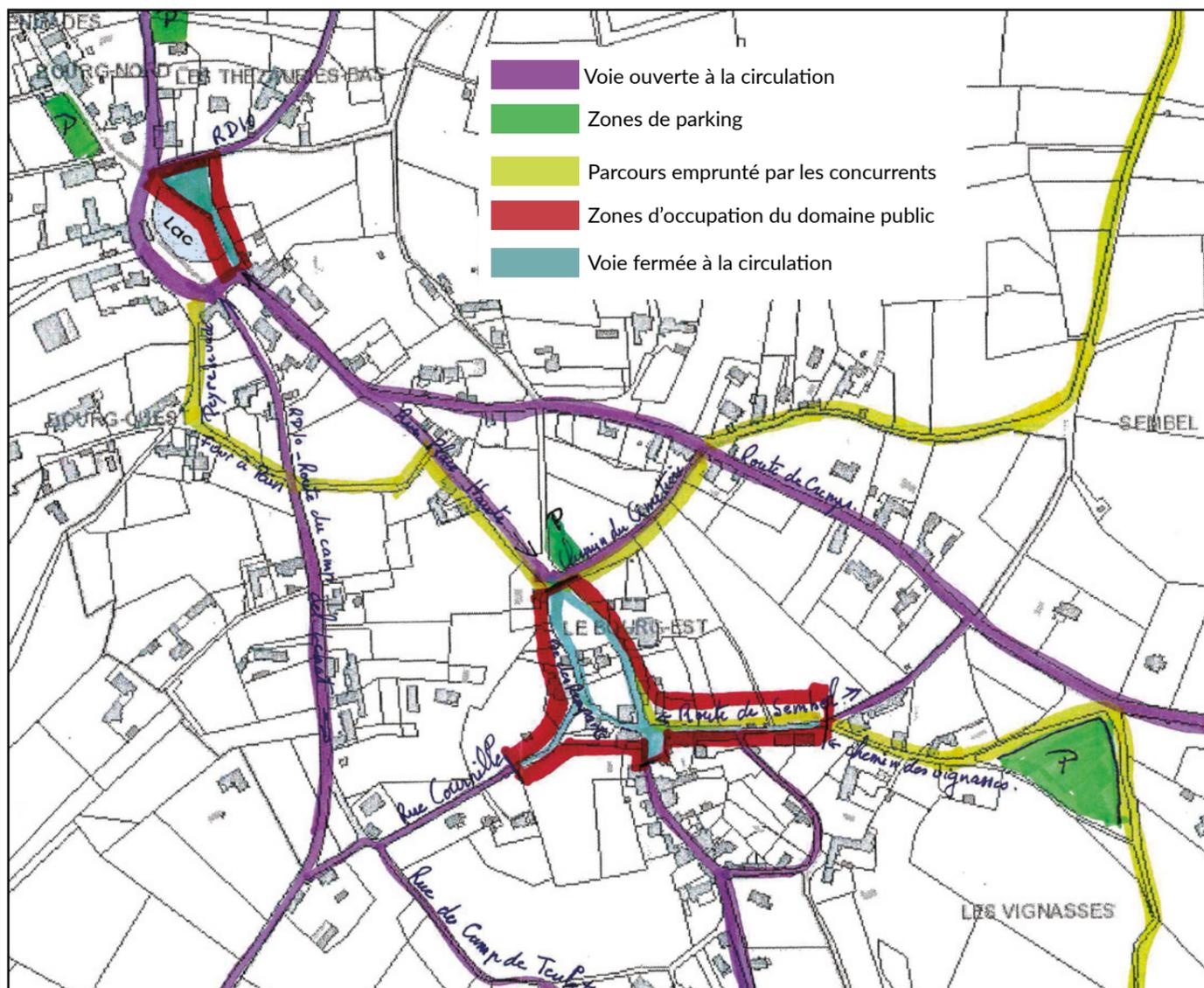
C'est ainsi que les écoliers d'Aujols sont allés passer une journée complète à la ferme du Tessou à Villesèque, au cœur d'un élevage en agriculture biologique et plein air de porcs noirs gascons. Présentation des animaux de la ferme, sensibilisation au bien-être animal et à l'écologie ainsi que diverses activités (parcours de motricité, jeu de piste et atelier constructions en bois) ont rythmé la journée qui est passée bien trop vite à leur goût.

Grâce à l'accueil chaleureux des gérants de la ferme, cette sortie fut un joli moment de partage, de pédagogie, de rigolades et de bien-être qui a été rendu possible grâce à l'Association des Parents d'Elèves qui a financé les entrées et à la Municipalité d'Aujols qui a pris en charge les frais de bus.

Profiter de la nature et du grand air c'est aussi ce que proposent les organisateurs du Trail des Gariottes qui ont à nouveau choisi notre village pour le déroulement de leur 11<sup>e</sup> édition qui aura lieu les 19 et 20 mars.

Comme en 2019, tout a été mis en place pour que cette manifestation se déroule sans problème et vous êtes tous invités à participer sinon aux épreuves sportives mais au moins aux randos pédestres qui vous mèneront sur les beaux chemins de notre village.

**TRIAL DES GARIOTTES 19 ET 20 MARS**



**ARÊTÉ MUNICIPAL**

A l'occasion de l'épreuve sportive « Les Gariottes », la circulation sera interdite du **samedi 19 mars à partir de 14h00 au dimanche 20 mars 2022** jusqu'à 14h00 sur les sections suivantes, et comme indiqué sur le plan ci-dessus ::

- Place du Lac : sur la portion qui longe le lavoir devant l'abri-bus et le cabanon.
- Rue de la Place Haute : du n° 351 (entrée du Cimetière) jusqu'au n° 495 inclus
- Rue Cournille : du n° 160 jusqu'au carrefour avec la Rue des Remparts
- Rue des Remparts dans sa totalité,
- Route de Sembel : à partir de la Place Haute jusqu'à l'embranchement avec le Chemin des Vignasses

- Le stationnement de tout véhicule sera interdit sur ces voies pendant la durée de la course.
- Pendant cette période, la circulation sera déviée par la Route Départementale 10, les Voies Communales n°s 1, 2 et 13, ainsi que le Chemin du Cimetière, comme indiqué sur le plan.
- La signalisation réglementaire sera conforme au plan et aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire. Elle sera mise en place par les soins de l'organisateur.
- Par dérogation aux prescriptions de l'article 1, les portions faisant l'objet d'une interdiction temporaire de circulation pourront être utilisées par les riverains, les véhicules médecins, ambulances, véhicules de gendarmerie, des services de secours et de lutte contre l'incendie.

## BULLETIN d'inscription

Nom(s) : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 E.mail : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_  
 Sexe : \_\_\_\_\_ Année de naissance : \_\_\_\_\_  
 N° de licence : \_\_\_\_\_ Club : \_\_\_\_\_

**samedi 19 MARS**

- VÉTATHLON LOISIR (14-20 KM + 5,8-14 KM) > 8 €
- VÉTATHLON DÉCOUVERTE (20 KM + 8 KM) > 15 €
- VÉTATHLON SPORTIF (20 KM + 14 KM) > 15 €
- TRAIL 25 KM > 15 €
- COURSE SEMI-NOCTURNE 8 KM > 8 €
- COURSE SEMI-NOCTURNE 14 KM > 10 €

**dimanche 20 MARS**

- RANDOS VTT DE 15 À 60 KM > 10 € NON LICENCIÉS > 8 € LICENCIÉS > 5 € MOINS DE 14 ANS
- RANDOS PÉDESTRES > 5 €

Licencié FFA (Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, Pass Running, Pass J'aime courir) ou Licencié FFTRI. (Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront).

Licencié FSCF, FSGI ou UFOLEP faisant apparaître la non contre-indication à la course à pied en compétition. (Fournir une photocopie de la licence que les organisateurs conserveront).

Non licencié : fournir la copie d'un certificat médical de non contre-indication à la course à pied en compétition de moins d'un an.

**ATTENTION !**

Aucun autre document ne sera accepté pour attester de la présentation du certificat médical y compris les licences d'autres fédérations sportives (football, rugby, cyclisme, natation, etc.).

Inscription possible en ligne sur [chrono-start.com](http://chrono-start.com) jusqu'au vendredi 18 mars à minuit ou par courrier adressé à P. Ginestet - 1844 route de Laburgade 44230 Lalbenque (chèque à l'ordre du Football Club Lalbenque Fontanes). Sur place, majoration de 2 € uniquement pour les inscriptions aux courses.

Selon les conditions sanitaires en vigueur

# les 19 gariottes

Aujols (46)

## 20 MARS

11<sup>e</sup> ÉDITION

**samedi**

- VÉTATHLON LOISIR (14 ou 20 KM VTT + 5,8 ou 14 KM TRAIL)
- VÉTATHLON DÉCOUVERTE (20 KM VTT + 8 KM TRAIL)
- VÉTATHLON SPORTIF (20 KM VTT + 14 KM TRAIL)
- TRAIL 25 KM (1000 D+)
- COURSE NATURE SEMI-NOCTURNE 8 KM (200 D+) ET 14 KM (300 D+)

**dimanche**

- RANDOS VTT (DE 15 À 60 KM) 5 PARCOURS DE 300 D+ À 1000 D+
- RANDOS PÉDESTRES 8 ET 14 KM

SOUPE OFFERTE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :  
06 17 74 54 45 / [chrono-start.com](http://chrono-start.com)  
[www.fcif.fr](http://www.fcif.fr) / les gariottes

*Les Aujolais qui le souhaitent, et qui seront les bienvenus, peuvent prendre part à cette manifestation soit en participant aux épreuves, soit en aidant bénévolement notamment pour orienter les participants et visiteurs vers les parkings ou pour veiller à ce que la circulation se fasse correctement sur les routes.*

*Si vous souhaitez être bénévole contactez Patrice GINESTET au 06.17.74.54.45*

**ELAGAGE**

Les agents qui assurent la collecte des ordures ménagères ont signalé que sur plusieurs routes et rues d'Aujols, des branches deviennent gênantes pour le passage du camion benne. La municipalité tient à rappeler que tous les propriétaires riverains des voies publiques doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes et haies se trouvant sur leur propriété dès lors que les branches de ceux-ci poussent en-dehors des limites de la propriété. Il en va de même si les arbres :

- Constituent un danger en cachant la visibilité à une intersection
- Touchent les conducteurs aériens (fils électriques téléphoniques ou éclairage public)
- Gênent le passage des piétons

En conséquence, la municipalité remercie par avance tous les propriétaires éventuellement concernés de bien vouloir faire le nécessaire pour dégager les conducteurs aériens ou la voirie.

